

Le Mesnil-Aubry, le 21 Février 2022

INFORMATION

Chère Madame, Cher Monsieur,

Comme je m'y étais engagée lors de la réunion publique du 25 Juin 2021, je reviens vers vous pour vous tenir informé(e) de l'état d'avancement du projet d'implantation sur le territoire de notre village, d'une unité de méthanisation, projet porté par quatre familles d'agriculteurs.

La mauvaise nouvelle est tombée en ce début d'année… En effet, malgré notre opposition à tous, la SAS BIOGAZ DU PAYS DE FRANCE a déposé, le 11 Février dernier en mairie, son permis de construire.

Le dépôt de demande de permis est à ce jour à l'affichage. Contrairement aux permis classiques, celui-ci sera instruit par les Services de l'Etat avec l'avis de l'Architecte des Bâtiments de France et non par les Services de la mairie.

LE CONSEIL MUNICIPAL ET MOI-MEME CONTINUONS A NOUS OPPOSER FERMEMENT à ce projet.

Selon le descriptif général qui m'a été présenté en juillet 2020 par Monsieur Florian DEZOBRY, l'unité de méthanisation sera composée de trois cuves circulaires de 24 et 31 mètres de diamètre recouvertes d'une bâche souple, de trois surfaces de stockage d'ensilage chacune d'une superficie de 80 mètres de long sur 30 mètres de large, d'une lagune de stockage des effluents générés par l'activité (digestat) qui auront pour vocation d'être épandus sur les terres agricoles ainsi que d'autres aménagements. Ce méthaniseur sera implanté à moins de 1.300 mètres de la première maison (chemin vicinal n° 1 et 9 du Mesnil-Aubry à Attainville).

Cette plateforme sera alimentée par de nombreux camions et tracteurs qui contribueront tout au long de l'année à apporter des nuisances de toute nature. Nous connaissons déjà pleinement les problèmes d'insécurité liés au passage des camions de betteraves qui empruntent les voiries de notre village à toute allure, risquant d'occasionner des accidents tant humains que matériels. Ce méthaniseur constituera des désagréments supplémentaires pour les Mesniloises et Mesnilois qui sont déjà amplement impactés par des nuisances tant olfactives, visuelles que sonores en raison notamment des :



- différents sites d'enfouissement situés aux abords de notre commune et plus particulièrement de celui de la REP-VEOLIA d'une superficie de 325 hectares qui n'a pas fini son extension et qui régulièrement génère des odeurs de méthane et de poubelles,
- la route départementale 316 qui longe LE MESNIL-AUBRY,
- la Francilienne qui se trouve à quelques centaines de mètres du village,
- les couloirs aériens,
- les pylônes électriques,

Sans oublier:

- les épandages sur les terres agricoles qui pour certaines jouxtent les habitations,
- les dépôts sauvages notamment liés au Grand-Paris qui dénaturent notre campagne.

Les flux entrants sont annoncés majoritairement agricoles mais nous savons toutes et tous que nous ne sommes pas à l'abri d'une évolution de la règlementation et d'une régularisation d'arrêtés préfectoraux modificatifs.

Une consultation publique (à ne pas confondre avec une réunion publique) sera organisée par la Préfecture dans les prochaines semaines sachant que ledit projet relève de la règlementation des installations classées soumises à enregistrement. Je vous invite fortement lorsque celle-ci sera ouverte à manifester par écrit votre désaccord et les raisons de celui-ci. Je ne manquerai pas de vous avertir lorsque celle-ci sera lancée.

N'oublions pas que ce projet est financé en grande partie par la Région Ile-de-France et par conséquent par nos impôts.

Nous ne pouvons accepter que notre village soit un village sacrifié au profit d'une poignée d'agriculteurs qui ne vit même pas sur notre Commune.

LE CONSEIL MUNICIPAL et MOI-MEME APPELONS LE SOUTIEN DE LA POPULATION du Mesnil-Aubry mais également des communes avoisinantes qui se trouveront impactées par ce projet.

SOYEZ NOMBREUSES ET NOMBREUX à nous soutenir au nom du bien commun en vous joignant à la Municipalité et à l'Association « *Mesnil-Aubry, bien vivre au village* » avec qui la Commune mène une action conjointe pour contrecarrer l'implantation de ce méthaniseur. Différentes opérations vont être prochainement menées avec votre aide dont vous serez très vite informé(e).

Bien à vous,

Le Maire,

Martine BIDEL

MAIRIE - 95720 LE MESNIL-AUBRY - Jel : 01.34.71.10.16